

née par l'honorable député d'Assiniboïa (M. McKenzie), aurait contribué à fournir du travail dans la région. Sans doute, le chômage est plus répandu dans l'Ouest que partout ailleurs, et quand le ministre établit des distinctions et affirme qu'il ne saurait faire ce déboursé, sous prétexte qu'il s'agirait probablement d'une dépense de plus de \$15,000, je lui signalerai d'autres régions où, oubliant apparemment l'économie, il débourse bien davantage. Prenez Fort-William, par exemple. Un crédit de \$50,000 est affecté à l'achat d'un terrain dans cette ville. A combien de chômeurs ce projet va-t-il fournir de l'ouvrage? Le Gouvernement ne fait qu'y acheter du terrain, il dépense \$50,000 à cette fin. Prenez aussi Thorold; \$4,000 pour l'acquisition d'un terrain à cet endroit. A combien de gens cette opération procurera-t-il un emploi? Prenez aussi Belleville. Un crédit de \$20,000 servira à l'achat d'un terrain à cet endroit, en plein Ontario, ou à étendre les limites d'un terrain. J'ignore combien de terrains l'Etat va acquérir mais il me semble inconséquent de la part du Gouvernement de débourser des fonds dans des villes où il ne construira pas immédiatement des édifices, et de négliger d'autres localités où il pourrait procéder immédiatement à des travaux.

L'hon. H. A. STEWART: Les circonstances diffèrent. Parfois on réalise une économie à acquérir un terrain, même si on ne doit pas s'en servir immédiatement. Mon honorable ami me l'accordera. Pour ce qui est d'Arcola, tout ce que je puis dire, c'est que nous n'avons pas jugé légitime d'ordonner l'entreprise, étant donné que la recette baisse et que la dépense dépasse beaucoup les prévisions.

M. MACKENZIE (Assiniboïa): Le ministre, n'a pas raison de dire que le déboursé dépasse beaucoup les prévisions. Je sais que, l'an dernier, le ministre des Travaux publics ne prévoyait pas que les \$12,000 suffiraient à l'achèvement des travaux, mais selon lui, il n'était pas possible de faire davantage, cette année-là, parce que le département n'a demandé des soumissions qu'en août. A en croire le ministre, la recette ne motive pas le déboursé. J'aimerais à établir une comparaison, mais pas pour m'opposer à d'autres dépenses, entre la recette à Deloraine, Manitoba, où le ministère a déjà fait un déboursé de \$33,000,— nous ne savons pas si cette somme suffira à achever l'entreprise,—la recette à Watrous, Saskatchewan, où le ministère a dépensé \$50,000, et la recette à Arcola. Le Gouvernement affecte à Watrous le double de la somme qu'il faudrait pour bâtir un édifice convenable à Arcola. Les revenus de l'Etat à Watrous justifient-ils un déboursé de \$50,000 qui at-

teindra probablement \$60,000, à l'achèvement de l'édifice?

L'hon. H. A. STEWART: Je regrette de n'avoir pas sous la main ce soir un état des revenus de ces divers endroits. Quant à Watrous, nous n'y avons encore rien dépensé. Le crédit a été voté de nouveau.

M. McKENZIE (Assiniboïa): En effet; quelque \$38,000. Alors on n'y a pas commencé les travaux? A-t-on fait l'achat de l'emplacement?

L'hon. H. A. STEWART: Non.

M. McKENZIE (Assiniboïa): Mais alors pourquoi le ministre compte-il aller de l'avant avec les travaux à Watrous, où il n'a pas encore d'emplacement, et n'en rien faire à Arcola, où l'emplacement est déjà acheté?

L'hon. H. A. STEWART: Nous n'avons pas commencé les travaux à Watrous.

M. McKENZIE (Assiniboïa): Mais le présent crédit montre bien que le ministre a cette intention.

M. COWAN (Long-Lake): Selon mon avis il ne faut pas différer la construction du bureau de poste à Watrous. Nous avons là une situation d'un genre spécial, dont il faut absolument tenir compte. Les honorables collègues savent sans doute,—sinon, ils le sauront avant bien des années,—que Watrous s'est acquis une réputation comme le Carlsbad du Canada. Il est sis sur les bords du petit lac Manitou, la nappe d'eau la plus abondamment minéralisée de tout le continent. En conséquence l'endroit devient rapidement une station thermale importante. L'an dernier des milliers de visiteurs y sont venus pour la cure; et cette année l'affluence sera plus considérable encore. Il est indéniable que ces milliers de gens, dans une ville déjà assez grande, un centre divisionnaire sur le réseau du National-Canadien, ont besoin d'un service postal; et selon moi l'érection de cet édifice s'impose. Il nous faut subvenir aux besoins créés par le développement de notre pays. A l'heure qu'il est, le gouvernement de la Saskatchewan, bien au courant de ce qui se passe à Watrous, est en train d'y ériger un nouveau parc provincial et aussi un magnifique chalet. Je ne cherche pas simplement à capter les voix des honorables collègues; mais je tiens à faire remarquer que ce chalet est construit en vue d'un objet bien déterminé et qu'il sera meublé comme il convient en considération de la valeur que Watrous acquiert pour notre population. Ce chalet sera un endroit que tout homme éminent, soit du Canada soit de tout autre pays de l'empire britannique, pourra visiter; digne même du prince de Galles, ou de l'un quelconque de nos ministres ou de nos